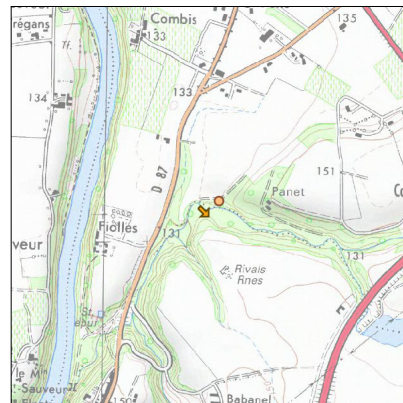
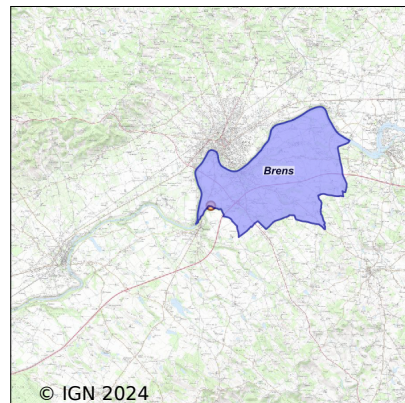


Système d'assainissement 2022

BRENS ST FONTS



Station : BRENS ST FONTS

Code Sandre	0581038V001
Nom du maître d'ouvrage	CA GAILLAC-GRAULHET REGIE COMMUNAUT. GESTION
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 1992
Date de mise hors service	décembre 2019
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	150 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	8 Kg/j
Charge nominale DCO	16 Kg/j
Charge nominale MES	11 Kg/j
Débit nominal temps sec	23 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Lit bactérien, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	610 951, 6 309 127 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Banis

Observations SDDE

Système de collecte

Aucune observation

Station d'épuration

Aucune observation

Sous produits

Aucune observation

Données chiffrées

Attention, cette STEP a été mise hors service en December-2019

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0581038V003 BRENS (SAINT-FONS)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	9,8 m3/j	49 %			9,8 m3/j	
DBO5	0,3 Kg/j	4 %	30,8 mg/l	90 %	0 Kg/j	3,1 mg/l
DCO	0,7 Kg/j	5 %	75 mg/l	90 %	0,1 Kg/j	7,2 mg/l
MES	0,3 Kg/j		32 mg/l	90 %	0 Kg/j	3,1 mg/l
NGL	0,8 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,8 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,3 Kg/j		27,7 mg/l	67 %	0,1 Kg/j	9,2 mg/l
PT	0,1 Kg/j		7,2 mg/l	28,6 %	0,1 Kg/j	5,1 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581038V001>